

SALINS-LES-BAINS

Monument intercommunal de Salins et Bracon

Localisation

Initiale : place de la Barbarine

Actuelle (depuis 2018) : parc des Cordeliers, au carrefour de la place du Souvenir français et de l'avenue A. Briand, face à l'ancien emplacement

Clichés

Madame Jeanneaux pour les églises Saint-Jean-Baptiste et Saint-Maurice et pour Bracon
Colette Gaudillier

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 579

Archives municipales, ACS 1315

Presse : *Le Jura démocratique*, 2 avril 1921 (souscription), *Le Salinois*, 13 novembre, 20 novembre 1926, *La Croix jurassienne*, *Le Jura socialiste*, 20 novembre 1926

Renseignements fournis par M. Jeanneaux, président des Anciens combattants.

Bibliographie : Marie-Paule RENAUD, *Notice historique sur le monument aux morts de Salins à l'occasion de sa translation inaugurée le 11 novembre 2018 d'après les archives municipales de Salins-les-Bains*, ACS 1315



Auteurs

Architecte : Auguste Drouot, architecte et directeur des travaux à Dijon

Sculpteurs : Eugène Bourgouin, 195 rue de Vaugirard à Paris (Reims, 1880-Paris, 1924). L'épouse d'Eugène Bourgouin était la petite-fille par sa mère, de la baronne Boutechoux de Chavannes, vieille famille de Salins installée à Montigny-lès-Arsures. Une lettre adressée au maire en 1926 par M. Bourgouin père, après la mort de son fils survenue en 1924, précise : « Mon pauvre fils aimait tant votre ville de Salins où il était si heureux d'aller se délasser et se retremper à la bonne saison depuis

de bien longues années ».

Ferronnier : Edgard Brandt, ferronnier d'art à Paris, l'un des représentants du style Art Déco, pour les deux palmes formant couronne, laurier et chêne.

Description

Stèle sur soubassement précédée d'un parvis, selon un modèle d'art égyptien.

Eléments décoratifs : A la stèle est adossée une Victoire ailée couronnant de lauriers deux poilus debout, de profil, tenant leur fusil. Elle est réalisée par Bourgoïn dans le style Art Déco.

Inscriptions

Salins et Bracon à leurs morts glorieux

Conflits commémorés

Défunts

1914-18 : 200 morts

Les noms des morts sont inscrits sur deux stèles dressées sur le parvis. En bas de la stèle de droite, viennent les noms d'un mort en Indochine et de 2 en Algérie ; curieusement Faivre Lionel de la 3^{ème} Cie du bataillon français de l'ONU, mort en Corée, est présenté parmi les victimes civiles de 40-45.

Population

1911 : 5 272 habitants

1921 : 4 471 habitants

Le registre des décès de la ville conserve les noms de 4 Chinois décédés. La mort de l'un d'eux, Yang Ko Chen, 26 ans, est causée en décembre 1917 par un accident du travail "en l'usine du génie du centre de construction des baraquements, rue des Barres". Selon *le Jura Libéral*, "le maire de Salins, ainsi que d'autres personnes de la ville désireuses d'honorer la victime de ce triste accident, "mort au champ d'honneur du travail, dans une usine de guerre française et par conséquent mort pour la France". Tchon- Min Louen, 29 ans, est probablement la victime de 18 février 1918, tué par les forces armées locales, lors de ce qui a été présenté d'abord comme la révolte des Chinois avant qu'une enquête détaillée l'attribue dans un souci d'apaisement (?) à "la recherche d'un homme étranger à Salins qui avait sans motif cherché querelle à un Chinois". Le journal précisant que "les étrangers servant notre cause de quelque manière que ce soit ont droit à notre bienveillance et notre protection." Ly-Tchiang Tsin, 43 ans, et Tin Liang Fou, 23 ans, sont-ils décédés à l'hospice mixte de la ville suite à des blessures reçues le 18 février ?

Historique de la réalisation

Dès le 14 septembre 1915, le conseil municipal invite les familles" à donner les noms des tués ou décédés qui doivent figurer au livre d'or "ouvert dès le début de la guerre et le 11 février 1916 il indique que "deux tableaux disposés sur le papier des bureaux entretiendront le nom des Salinois morts pour la France. Un cadre spécial est réservé à nos concitoyens décorés de la croix de guerre, de la légion d'honneur et de la médaille militaire" et le 6 mars 1917, il décide de la remise de diplômes de soldats morts pour la France.

24 décembre 1918 : les familles sont invitées" à donner sans retard les renseignements intéressants leurs membres afin d'établir la liste complète qui devra être gravée sur le monument commémoratif ”.

7 octobre 1919 : le conseil municipal crée un comité pour travailler à l'érection du monument, décision confirmée le 5 avril 1920.

15 avril 1919 : vote d'une somme de 15 000 F pour le monument

6 février 1920 : Problème de l'emplacement : Le conseil municipal de Salins décide d'ériger le monument à l'entrée de la ville, côté gare, aux environs du banc de pierre placé au pied de la Barbarine au terme des débats suivants :

Après lecture du rapport du président de la commission municipale du monument, la lettre de Mlle

Eugénie Toubin, chargée de recueillir les souscriptions rue Pasteur, fait savoir que les habitants de son quartier souhaitent « *que l'on déboulonne le général Clerc, qui trouvera un refuge tout indiqué sur la place gnl Jean, et qu'on redonne la place d'honneur au centre de la ville... à nos grands morts ; L'ombre de notre glorieux général ne peut s'en offusquer... Notre modeste rue Pasteur a versé environ 1 200 F pour que ses morts soient glorifiés, son appel mérite d'être pris en compte, d'autant que le même désir règne dans toute la ville* ». Autres propositions : le cimetière ; proposition rejetée parce que les corps des morts n'y sont pas et n'y seront probablement jamais et qu'il se prête mal aux manifestations populaires ; la Place de la fontaine du Lion : proposition rejetée en raison de la proximité du champ de foire ;

-l'emplacement à la saline, jugé impossible vu la précarité actuelle de cet établissement susceptible de transformations ;

-les Promenades des Cordeliers et la place Emile Zola : proposition rejetée, les lieux étant trop écartés des artères principales ;

-le Carrefour du Bourg Dessus n'offre pas un espace suffisant.

Une souscription populaire est lancée. Chaque semaine jusqu'au 18 avril 1920, *Le Salinois* publie les listes des souscripteurs.

12 février 1920 : Monument cantonal ou communal ? La réponse à cette question est donnée par Joseph Pernet, président de la commission municipale. Aiglepierre est la seule commune à avoir offert spontanément son généreux concours, alors qu'un certain nombre de communes ont refusé de participer, tenant à avoir leur propre monument. Le monument sera donc celui de Salins et Bracon.

24 février 1921 : le président de la commission, par lettre au maire et au conseil municipal, informe que parmi les projets proposés celui du sculpteur Bourgoïn a reçu leur agrément.

26 février 1920 : « Le conseil municipal, après lecture du rapport de M. le président de la commission municipale du monument aux morts et la lettre de Mlle Eugénie Toubin, le conseil donne un avis favorable à l'emplacement choisi par la commission municipale.

« Le monument sera érigé à l'entrée de la ville côté gare aux environs du banc de pierre placé au pied de la Barbarine. »

8 septembre 1920 : lettre de l'architecte Drouot à M. Pernet, négociant en bois à Salins, président du comité du monument de Salins : « J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en collaboration avec M. Bourgoïn (sic) statuaire, nous avons conçu un projet de monument pour perpétuer le souvenir des enfants de Salins morts pour la France. La maquette de ce monument présentée par M. Georges Claudet vous donnera, je crois, une idée exacte de la conception générale ... Ce monument pourrait être exécuté pour la somme de 30 000 F (amélioration possible avec un supplément)

10 septembre 1920 : proposition de Haillus, marbrier à Salins, de 30 000 F.

21 octobre 1921 : le conseil municipal approuve la décision prise par la commission du monument de s'adresser à Drouot, architecte et directeur des travaux à Dijon, et au sculpteur Bourgoïn de Paris. Auguste Drouot est alors bien connu, présent au salon des architectes de 1910, il reçoit une mention honorable à celui de 1911. Comme architecte, il a réalisé des bâtiments de style Art Déco et outre celui de Salins/Bracon les monuments aux morts de Gevrey-Chambertin, Saint-Jean-de-Losne, Is-sur-Tille et celui de Dijon, classé monument historique, dont l'allégorie de la victoire fait penser à celle de Salins. Bourgoïn est un sculpteur réputé, entré à l'Ecole nationale des arts décoratifs à Paris en 1901 et Edgard Brandt l'un des représentants les plus accomplis du style Art Déco travaille lui aussi à ce monument avec les deux palmes formant couronne, laurier et chêne. En juin 1939, le monument de Salins est évoqué pour illustrer l'ouvrage du général Niox, ancien gouverneur des Invalides sur la Grande guerre.

23 janvier 1922 : le conseil municipal affecte le boni de 5 399,20 F frs provenant du ravitaillement au monument ; La souscription publique s'élève alors à 21 447 F, le projet de l'architecte Drouot à 44 997,89 F. Le conseil approuve et complète les ressources par un vote de 3 153,20 F à inscrire au budget de 1922. Le Maire dépose sur le bureau projet du monument et les marchés passés

L'exécution des travaux est précédée d'une série **de marchés** passés entre la municipalité, les entrepreneurs et artistes : marché avec le directeur des carrières de Verdun (4 février 1922) ; avec

l'entrepreneur Pellegrini pour fouilles et pose du monument pour 4 922,2 F ; avec l'entreprise de marbrerie Haillus de Salins pour 3 719, 5 F ; avec Luzerat, entrepreneur de travaux publics ; avec Edgard Brandt, de Paris pour les 2 palmes, (1 380 F) ; avec Eugène Bourgoïn.

22 février 1924 : le conseil approuve le procès-verbal de réception provisoire

20 juin 1925 : réception définitive du monument et examen du projet d'aménagement des abords

Inauguration du monument : 11 novembre 1926

Prévue dans un premier temps en août 1923, elle est retardée, suite à des querelles politico-religieuses, dans un climat de désunion remarquée (inauguration boycottée par le conseiller général Bouvet et le clergé), climat dont témoigne la presse. Le 20 novembre 1926, *Le Jura Socialiste* publie la lettre du maire à Maurice Bouvet, conseiller général du canton de Salins, datée du 8 novembre 1926. Le même journal publie la lettre de M. Chenu, premier adjoint, au rédacteur du *Salinois*, dont le compte-rendu est jugé partisan.

Financement

Souscriptions recueillies : 21 447 F. L'association des Anciens combattants (près de 275 membres sous la présidence de Pernet selon *Le Jura Démocratique* du 2 avril 1921) célèbre sa fête annuelle le 11 novembre, « date qui doit rester sacrée » et organise des soirées récréatives au profit du monument, par exemple le 11 novembre 1921.

Subvention de l'État : 28 236 F (12 %)

À la charge de la commune : 23 553 F

Montant total de la dépense engagée : 45 000 F (à la date du 31/7/1922)

Transfert et modifications apportées

Ajouts postérieurs

28 octobre 1949 : Leduc, secrétaire de la mairie remplaçant le maire absent, Hourthaux, vice-président de l'association des Anciens Combattants, Robbe, président de la section cantonale FFI, et Uny, président de la section cantonale des Déportés, se réunissent pour honorer les Victimes de la guerre 1939-1945 et décident l'apposition sur le monument aux Morts d'une plaque, faisant suite à celle des victimes de la guerre 1914-1918, avec sur le monument, la mention de la guerre 1939- 1945 qui donnent les noms de résistants et de victimes civiles.

Transfert

Le 27 mai 2013, le conseil municipal est convoqué pour discuter de la « Création d'un nouvel espace au parc des Cordeliers pour le monument aux Morts de la Ville de Salins-les-Bains/Bracon ». Le maire rappelle que dans le cadre de la construction d'un nouvel établissement thermal sur la place Barbarine, il est nécessaire de démolir le Monument aux Morts existant et de prévoir un nouveau monument. »

Après consultation des associations d'anciens combattants et de la commune de Bracon, l'emplacement le plus adapté s'avère être le Parc des Cordeliers. Sur la base de plusieurs propositions, un modèle de monument aux morts a été retenu.

A l'unanimité » des membres présents, il est décidé d'approuver la démolition de l'actuel monument et l'opération de création d'un monument aux Morts au parc des Cordeliers ; d'accepter les devis de l'entreprise Tanier (de Mont-sous-Vaudrey) pour un montant de 31 822 euros et de solliciter une série de subventions

Le 10/12/2013, le maire précise que l'actuel monument doit être déplacé au parc des Cordeliers, appelé désormais « Espace du souvenir Français ». Le montant des travaux est estimé à 67 600,29 euros (exonérés de TVA).

A l'unanimité le conseil approuve et choisit parmi les différents devis celui de l'entreprise Pateu Robert pour 58 772,29 euros et celui de la régie municipale d'électricité pour 8 828 euros.

Le monument a été démonté et remplacé du 3 au 6 septembre 2018 et inauguré par le préfet Richard

Vignon le 10 novembre ; le chêne nommé "arbre des valeurs" est planté pour la circonstance. Les plaques d'origine ont été remplacées par deux stèles. Alors que la liste des morts était placée au dos du monument, ces deux plaques, dont une reste à compléter, sont situées de part et d'autre du monument. La plaque de gauche porte uniquement les noms des morts de BRACON ET SALINS - guerre 1914-1918 ; la plaque de droite complète la liste et porte aussi la mention de la guerre 1939-1945 ; elle donne les noms de 6 résistants et de 14 victimes civiles.

Mesure de protection : inscription aux Monuments historiques par arrêté du 19 décembre 1922

Autres traces mémorielles

Les paroisses de Salins ont honoré leurs paroissiens morts à la guerre.

-**église Saint-Jean-Baptiste**, actuellement fermée, desservait Bracon et une partie de Salins. Une plaque de marbre rappelle la mémoire des 48 paroissiens disparus avec l'inscription :

« SOUVENEZ VOUS DANS VOS PRIERES DES PAROISSIENS DE SAINT JEAN BAPTISTE MORTS POUR LA France PENDANT LA GUERRE 1914-18 » (Cliché madame Jeanneaux)



-**église Saint Maurice** :

elle a inauguré le 12 juin 1921 des plaques en marbre noir portant les noms des soldats et utilisant la

très belle Piéta du 16ème siècle. Au-dessous de laquelle on peut lire :
« PRIEZ POUR CEUX DE SAINT MAURICE QUI ONT DONNE LEUR VIE POUR LA
FRANCE » (Cliché Mme Jeanneaux)



-église Saint-Anatoile, seule église accessible, a inscrit sur une plaque de marbre les noms de ses morts peu lisibles actuellement (cliché C. Gaudillier).

La paroisse Saint-Anatoile fait graver une plaque souvenir (*Le Salinois* des 12 et 19 juin 1921)



-mairie de Bracon

cadre décoré, surmonté de couronne et palmes, avec inscription dans sa partie basse « LA COMMUNE DE BRACON EN SOUVENIR ». A l'intérieur en haut « AUX MORTS POUR LA PATRIE 1914-1918 et en bas « A LA MEMOIRE DES MOBILISES DE COMMUNE BRACON MORTS AU CHAMP D'HONNEUR et une représentation héroïque entoure les noms des 15 morts de Bracon (cliché de Madame Jeanneaux).



-cimetière communal de Salins

Carré militaire, en haut du cimetière.

"monument élevé par souscription publique" rend hommage à "Marcel Pernet, né à Salins-les-Bains le 3 X 1895, décédé le 8 mai 1944 Héros de la Résistance. Passeur courageux et désintéressé."

En 1922, la ville de Salins accueille à plusieurs reprises les dépouilles d'un certain nombre de ses fils

morts au champ d'honneur, retours qui donnent lieu au cimetière à des cérémonies conduites par l'Association des anciens combattants : Louis de Lurion de l'Égouthail et François Raichon (*Le Salinois* du 19 février 1922), Émile Jacquemard, du hameau de Baud (*Le Salinois* du 5 mars), François Pesse-Girod, Louis-Émile Prost, Gaston Macle et Edmond Jacquemard (*Le Salinois* du 19 mars), Pierre Remond et Henri Berthod (*Le Salinois* du 26 mars), Gaston Daloz et Maurice Henriët (*Le Salinois* du 2 avril), Gabriel Lazerat (*Le Salinois* du 23 avril), Louis Fouint, Max Bouvier, Robert Durot et Jean Joly (*Le Salinois* du 30 avril), Maurice Chatet (*Le Salinois* du 14 mai), Narcisse Raton et Charles-François Vuillermot (*Le Salinois* du 25 juin), Paul-Louis Romanet (*Le Salinois* du 2 juillet), Ernest Troly et Louis Gruet (*Le Salinois* du 16 juillet), Georges Bley et Gaston Bataillard (*Le Salinois* du 20 août 1922)